

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6d. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s.-6d.

BUREAU DE REDACTION: }
Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 12 DECEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION: }
Rue Ste. Famille, No. 14

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des
SOULIERS et BOTTINES de **CAOUTCHOUC**, pour DAMES et MESSIEURS,
MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU
Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du sousigné.

15,000 PAIRES de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité,—style originale,—pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix: depuis 2s-10d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Dépot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille,
Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.

EN VENTE.

LE CALANDRIER
ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC,
POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale:

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent,

UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un

TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles

escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Crémazie; J. T. Brousseau; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 23 novembre, 1849.



ATTENTION !!

LE Soussigné ayant obtenu des *Autorités Ecclesiastiques* le droit exclusif de publier le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, avec la Rubrique de l'Eglise, et ayant l'honneur de vous en offrir le premier exemplaire, il prie MM. les Curés et les Marchands de vouloir bien se procurer ce Calendrier, et de le recommander à leurs paroissiens et clients.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

LE
SIÈGE DE CANDIE,
ou
LES GALÉRIES
du
Palais-de-Justice. (*)

LES ÉQUIPÉES.
(Suite.)

—Continuons notre promenade, clamèrent tout d'une voix clercs et mousquetaires, qui paraissaient avoir abdiqué leur libre arbitre en faveur de Gaston Lecouturier et du chevalier de Langeac.

Car il en est ainsi dans les petites comme dans les grandes assemblées, quand des esprits d'élite, quand des caractères fermes et résolus se produisent, le troupeau ne se donne plus la peine de penser et d'agir, il a trouvé le bergé, le chien et la houlette, et il borne désormais ses travaux et ses soins à bêler pour ceux qu'il a reconnus pour ses maîtres.

Les pérégrinations commencèrent à travers Paris, et la troupe des clercs et des mousquetaires s'ébranla au milieu d'un déluge de bons mots, d'une fusée de saillies, d'un tonnerre de hurrahs.

On remonta le quartier de l'Université, on gravit la rue Saint-Jacques en saluant les collégiales de Saint-Benois, les collèges d'Harcourt et de Clermont, si chers au souvenir de quelques espions et de quelques mousquetaires, et on arriva, par des rues étroites, sombres et tortueuses en face de la vénérable abbaye Sainte-Genève, cette église doublement illustre qui était tout à la fois, pour Paris, une forteresse, une basilique et une piscine.

Le portail de l'abbaye de Sainte-Genève était d'une grande hauteur et considérablement dégradé, car il datait du 7e siècle (1). Derrière le portail de l'église dont il était le frontispice, on voyait se dresser un pan des formidables murailles qui formaient la ceinture de Paris au temps de Philippe-Auguste. Les clercs et les mousquetaires s'arrêtèrent devant ces gigantesques débris de la piété et de la prudence de nos ancêtres.

—Que semble de ce monument et de cette muraille qui domine le portail et les

que peu de courage et d'audace pour aller planter une de vos épées sur les murailles de Philippe-Auguste?

—Sans contredit, fit le chevalier.

—Eh bien! prêtez-moi votre épée, et dans dix minutes sa pointe aura fait connaissance avec le ciment des rois mérovingiens, fit Gaston.

—Ah! je parierais bien qu'il est impossible...

—Ne parlez pas, monsieur de Langeac, et prêtez-moi votre épée.

—Le mousquetaire tira son épée du fourreau et la remit de bonne grâce à Gaston.

—Allons, qui de vous aujourd'hui veut tenter l'aventure? dit Gaston en se tournant vers ses camarades; il s'agit simplement de planter cette épée sur les murs de Paris.

Cinq ou six espions crièrent: C'est moi! c'est moi! c'est moi!

—Ah! un instant, il ne m'en faut pas tant, un seul suffit, riposta Gaston; tenez, Merlin, c'est vous que je choisis; remerciez-moi et partez.

Le jeune élève prit l'épée entre ses dents et s'élança avec une rapidité extrême vers le portail, dont, grâce aux saints et aux rois de pierre qui ornaient son unique porte, il escalada les premières toises avec facilité; mais quand l'espion eut atteint le tiers de la hauteur de l'édifice, il ne put plus s'aider que par les racines de lichens, de pariétaire et de vigne vierge qui croissaient à l'envi sur ces pierres noires et usées par les injures des siècles.

Cependant une foule de curieux stationnaient sur la petite place de l'Abbaye, et, malgré l'espèce de sacrilège qu'une pareille ascension impliquait naturellement à cette époque, on suivait avec intérêt, et souvent avec effroi, les phases diverses de ce périlleux voyage.

L'espion, malgré les cris d'espérance ou de crainte de la foule qui bruissait à ses pieds, ne perdait pas la tête; il profitait avec un admirable sang-froid, des cavités, des aspérités de la pierre, des ruines que le temps avait faites; pour gagner du terrain. Enfin, après dix minutes d'anxiété, on vit le jeune homme atteindre les combles de l'église, courir comme un chamois sur les chéneaux de plomb qui ceignaient le toit de l'édifice... et cinq secondes encore après on voyait l'épée du mousquetaire briller aux rayons pâles du soleil couchant sur la

le premier, et rapporta l'épée au chevalier de Langeac. Seulement, par une galanterie qui ne peut tomber que dans une tête française, l'épée, au retour, était ornée d'une branche de laurier.

—J'accepte le laurier, dit agréablement le mousquetaire, mais c'est pour partager cette palme entre ces deux intrépides champions.

Clerc et mousquetaires descendirent alors le quartier de l'Université, et après maintes stations dans les cabarets les plus célèbres du quartier, tels que la Cornemuse, rue Saint-Hyacinthe, le Bourdon, rue de la Harpe, la Tour-d'Argent, près l'hôtel de Condé, ils arrivèrent au Pont-Neuf.

Il était nuit close, car on était en plein hiver, et la rivière, dont les bords étaient à peine éclairés par quelques rares lanternes et par les rayons d'une lune à son déclin, charriait de nombreux glaçons. Un froid vif et piquant se faisait sentir, et les passants, enveloppés dans leurs manteaux, traversaient rapidement le Pont-Neuf, veuf, à cette heure, et dans cette saison, des tréteaux de Tabarin, de Mondori, des opérateurs des chateaux et de Brioché surtout, si aimé du peuple.

La troupe des clercs et des mousquetaires, qui venait de passer devant le couvent des Augustins, s'arrêta devant l'hôtel de Nevers, qui occupait alors l'emplacement occupé aujourd'hui par la rue Dauphine.

—Messieurs les mousquetaires, dit Gaston, le vent siffle bien forte sur le Pont-Neuf, si nous évitions le désagrément de le franchir, en passant la rivière à la nage?

Pour le coup les jeunes officiers se regardèrent les uns les autres avec un étonnement stupide.

—Qu'en pensez-vous? messieurs, fit Gaston, en réitérant sa question.—Je pense, dit le chevalier de Langeac, qu'il y aurait peut-être de l'imprudence à entreprendre ce passage la nuit, par le temps qu'il fait, et au milieu des glaçons que le fleuve entraîne.

—Ainsi, vous prétendez que le passage est impossible? monsieur le chevalier, fit Gaston.—Impossible! oui, monsieur, répliqua Langeac.

—En vérité, monsieur, dit Gaston, je ne vous comprends pas. Ces mots: imprudence, impossible, ne me semblaient pas devoir entrer dans le vocabulaire de MM. les mousquetaires du roi. Allons, messieurs, puisque vous nous y forcez, nous

L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.



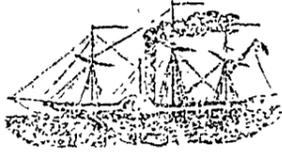
"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 12 DÉCEMBRE, 1849.

Les nouvelles transmises hier soir par le télégraphe, sont peu importantes. Nous ne donnons pour aujourd'hui que le court résumé suivant :

Par le Télégraphe.

ARRIVÉE DU STEAMER



Europa.

Nouvelles d'Europe

DE 7 JOURS PLUS RÉCENTES.

New-York, 10 déc. 2h. P. M.

ROME.—Le pape était attendu vers le 21 de ce mois. Un nouveau prêt d'environ un million sterling vient d'être fait.

Londres 23 Nov.

Les capitaux ont éprouvé une légère baisse.

Le navire à vapeur l'Ohio est arrivé ici apportant des nouvelles de la Californie. Il avait à bord 143 passagers, et la valeur de 250,000 piastres en poudre d'or.

New-York 10 Déc. 6 1/2 h. P. M.

Le navire à vapeur Hermann est arrivé ici, ayant à bord plusieurs réfugiés hongrois très distingués, parmi lesquels on remarquait Schazy, avec quatre de ses enfants. Il avait, dit-on, des lettres pour le président Taylor et pour M. Bancroft. Il y avait avec dame Chagel, qui a assisté à plusieurs combats entre les Hongrois et les Autrichiens se trouvait aussi à bord.

Un grand nombre d'autres réfugiés se préparent à passer en Amérique.

Liverpool 24 Nov. 1 h. P. M.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.—Les nouvelles vont jusqu'au 23. Les colons paraissent déterminés à s'opposer au débarquement des condamnés, et parlaient d'arrêter les secours du gouvernement.

FRANCE.

L'on a découvert une conspiration ayant pour but d'assassiner le Pape. Le gouvernement français a donné d'examiner attentivement tous les passe-ports de ceux qui iraient de France en Italie.

Le Mercury, a inféré d'un paragraphe publié dans ce Journal, que l'ordre des Jésuites avait une existence légale et civile en ce pays, et que ce corps, comme corporation pouvait acquiescer et posséder. Il importe de rétablir le fait. Cet ordre si éminemment respectable, n'est pas reconnu en ce pays, comme corps ayant existence légale et civile. Nous avons exprimé le désir de lui voir reprendre son existence, et avec elle la gestion des biens des ci-devant Jésuites. Plusieurs membres de cet ordre se trouvent actuellement dans le pays, et pour les fins de l'éducation de ses habitants, il est à souhaiter qu'ils reprennent légalement ces biens ; c'est-à-dire, en les incorporant par un acte de la Législature. Le Mercury se récrie contre la convenance de donner une existence légale à cet ordre en ce pays.

Pourquoi opposer ces bienfaiteurs de l'éducation, ces missionnaires de science ? Craignez vous leur influence ? Limitez et décrivez leur pouvoir par l'acte d'incorporation, mais ne les proscrivez pas.

Le Globe dit que Mr. Malcolm Cameron, vient d'offrir sa démission comme commissaire des travaux publics, et qu'elle a été acceptée. Voici ce que dit ce journal à ce sujet " Mr. Cameron n'était pas satisfait depuis longtemps, nous pensons, de la place qu'il occupait dans le bureau des travaux publics. La nomination du Col. Taché rendait de nouvelles dispositions

nécessaires : l'on offrit la place de premier commissaire à Mr. Cameron, mais celui-ci la refusa et offrit en même temps sa démission comme assistant commissaire." Le "Chronicle" remarque qu'il n'aurait peut-être pas été fâché de celle de receveur-général.

Incendie.—Hier matin vers sept heures le feu se déclara, à la Basse-Ville, dans un magasin adjoignant l'hôtel St. Laurent et appartenant à un nommé M. McGorick ; mais grâce à une petite pompe de M. Lemoine, qui se trouvait chez M. Méthot, l'on put arrêter l'incendie avant l'arrivée des Compagnies. Si dans chaque quartier les citoyens collectaient entre eux la somme nécessaire pour acheter une de ces pompes, qui ne coûtent que dix piastres, l'on n'aurait pas le chagrin d'avoir enregistré aussi souvent les désastres causés par le feu, car près que toujours à l'aide de ces pompes, l'on parviendrait à étouffer la plupart des incendies qui ruinent en quelques instants la fortune de braves citoyens qui trop souvent n'ont pas eu la prudence de faire assurer leur propriété. (Voir l'annonce.)

Nous apprenons avec plaisir que la corporation vient de reprendre en considération le projet de fournir de l'eau à la cité, d'après une motion du Capt. Boxer, appelant l'attention des conseillers sur ce sujet important. Nous espérons que tous les citoyens rivaliseront d'effort avec le conseil de ville afin de donner à notre cité un avantage dont on éprouve tant le besoin dans les incendies qui depuis quelque temps se multiplient si fort.

Nous voyons par le Globe que la nouvelle loi de judicature va être mise en force entre le 21 et le 31 du mois prochain.

La collecte faite samedi dernier dans les différentes églises est plus que satisfaisante. Celle de l'Église de

Faubourg St. Jean s'élève à £25 0 0

" St. Roch 27 0 0

Haute-Ville 34 0 0

St. Patrice 31 0 0

Congrégation N. D. 9 6 3

formant en tout la somme de £126 0 3 Cette quête a sans doute surpassé nos espérances. Nous ne saurions donc que féliciter nos concitoyens dont la charité vient de paraître avec tant d'éclat, surtout ceux du faubourg St. Jean, qui malgré les incendies qui l'ont désolé, le manque d'ouvrage depuis une couple d'années, et la construction d'une église, ont néanmoins fourni la forte somme de £25. Cela fait comprendre que les Canadiens n'ont pas dégénérés et qu'ils sont toujours prêts pour toutes les bonnes œuvres.

Le Steamer Crescent City est arrivé le 7 à N.-York apportant des nouvelles de San Francisco, en date du 2 Novembre. L'or qu'il a apporté, et consigné aux Maisons de New-York, est estimé se monter à 729,000 piastres, et celui apporté par les passagers à 500,000 piastres. Les villes de la Californie ont pris, dit-on, un ton de développement sans exemple.

L'Association de la Bibliothèque des marchands de Montréal, vient de présenter à Mr. Montgomerie, dernièrement officier de cette Société et devant partir prochainement pour l'Angleterre, un vase d'argent, d'un grand prix. C'est un témoignage d'estime et de reconnaissance donné à ce monsieur pour ses services rendus à la Société.

FORCE MARITIME DE L'ANGLETERRE.—La force maritime du Royaume-Uni consiste en 671 bâtiments de guerre, répandus dans la Méditerranée, les Indes Occidentales, sur les côtes de l'Amérique, les Indes Orientales, la mer pacifique &c., et portant depuis l jusqu'à 120 canons de divers calibre ; de ce nombre on en compte 150 marchant par la vapeur et pourvus d'Engins de la force de 100 à 800 chevaux. Sur cette immense flotte, la plus forte qui existe, 35,000 à 40,000 marins expérimentés. 2000 mousses robustes, et 12,000 matelots royaux, répartis en quatre divisions de 112 compagnies, sont continuellement employés à faire le service pendant la paix.

LES MINES.—Nous tenons de bonne autorité que les troupes envoyées à la baie de Mica viennent de reprendre l'offensive et que Mr. Macdonnell et quatre autres ont été faits prisonniers et amenés à Toronto. (Gazette de Québec.)

Horrible naufrage.—Le brick South Stockton, de Newcastle, capitaine Wickers, fit voile de Québec le 8 septembre dernier, chargé de bois, pour Newcastle. Le 9 octobre, pendant une tempête, le bâtiment ayant fait une voie d'eau, et l'équipage trouvant que les pompes ne pouvaient plus jouer, avait réuni une quantité considérable de vivres, d'eau et d'autres articles dans une grande cabane qui était sur le pont, lorsqu'un des côtés du bâtiment s'enfonça tout-à-coup, le capitaine et le mousse furent précipités à l'eau avec la cabane et tout ce qu'il y avait sur le pont, les hommes tombèrent, et le gouvernail fut emporté : après quoi, le bâtiment s'étant redressé par degrés, les hommes restants de l'équipage se réfugièrent dans les mats et s'enveloppèrent de toile à voile pour se garantir le mieux qu'ils pouvaient des intempéries de l'air. Ils étaient restés onze jours dans cet état, sans avoir rien de quoi à manger ni à boire, excepté une très-petite quantité d'eau, lorsqu'un d'eux mourut, et ses compagnons furent dans la nécessité de manger une partie de son cadavre. Ils continuèrent à succomber les uns après les autres jusqu'à ce qu'il n'en restât plus que deux, Robert Hogg et Henry Leslie, premier et second lieutenants, qui se sustentèrent en mangeant la chair et buvant le sang de leurs camarades morts. Ils avaient été vingt-cinq jours dans cette situation déplorable quand le 5 novembre, ils furent recueillis dans un état de grand épuisement sur le navire Helen Thompson, d'Ayr, venant de Saint-Jean (N. B.) qui arriva le 12 à Troon. On leur prodigua tous les soins possibles et Hogg se rétablit assez promptement, mais Leslie était encore dans un bien triste état, ayant beaucoup de mal aux pieds et aux mains, et sa convalescence ne pouvait être que très-lente.

Il paraît certain que M. Price, pour le moment du moins, ne résigne pas sa situation de commissaire des Terres. C'est probablement à cette circonstance que doit être attribuée la démission de M. Cameron, annoncée dans les feuilles de Toronto, et que nous regrettons beaucoup surtout dans les circonstances présentes.

Il est généralement connu que M. Cameron aspirait à la situation de commissaire des Terres, qu'il paraissait affectionner spécialement, exclusivement à tout autre portefeuille ; et lors même des premiers arrangements ministériels, son nom fut mentionné dans le public comme celui du futur commissaire des Terres. C'est à peu près dire qu'il fut question de lui comme commissaire des Terres, avant que les arrangements ministériels fussent définitivement réglés.

L'annonce de la retraite de M. Price aura ravivé les espérances de M. Cameron, mais cette espérance n'ayant pas lieu, M. Cameron aura cru devoir résigner.

C'est une circonstance malheureuse que nous déplorons et dans l'intérêt public et par affection toute spéciale pour M. Cameron dont il nous a été donné plus qu'à tout autre peut-être d'apprécier et l'intelligence, et l'esprit éminemment public et l'activité et l'expérience des affaires.

Le Globe est bien renseigné quand il dit qu'on lui a offert la place de commissaire en chef des Travaux publics.—(Journal.)

NOUVELLES RELIGIEUSES.

—La mission que les RR. PP. jésuites, au nombre de neuf, viennent de commencer dans les bagnes de Toulon, promet d'être fructueuse. Un très-grand nombre de forçats se sont déjà approchés du sacré tribunal. Lorsqu'ils eurent appris que les RR. PP. ne reçoivent rien du gouvernement comme dédommagement de leurs peines, ils ont demandé la permission de vendre à leur profit les petits objets qu'ils confectionnent dans leurs moments de loisir ; cette permission leur a été accordée, et lorsqu'ils sont venus déposer entre les mains des PP. le produit de leur vente, ceux-ci l'ont généreusement refusé. " Nous ne vous demandons qu'une chose ont-ils dit, pour nous prouver votre reconnaissance, c'est de ne pas rendre nos travaux inutiles, et de vous montrer obéissants

et soumis à vos gardes." Et ce jour-là (chose inouïe dans les annales des bagnes) le rapport du soir a été favorable à tous les condamnés ; pas un seul d'entre eux n'avait mérité une mauvaise note.

PROPOSITION AVANTAGEUSE.

Maison de Commerce
A VENDRE OU A LOUER.
UNE personne qui désirerait s'établir en campagne, trouvera de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Matane, comté de Rimouski, ou au soussigné à Québec.
E. LACROIX,
rue Sault-au-Ratelot.
Québec, 12 décembre 1849.

LOUIS LEMOINE,
MÉCANICIEN.
FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jusqu'à £250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez M. Scott, marché de la H. V. agent, ou chez le Fabricant Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Dec. 1849.

COMMANDES
POUR LA FRANCE.
Le Soussigné expédiera, VENDREDI, le 21 du courant, et tous les quinze jours durant l'hiver, des COMMANDES, pour Livres Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instrument de Chirurgie, Instruments de Mathématiques, Horlogeries, et autres marchandises de manufacture française. Les personnes désireuses de lui confier quelque ordre sont priées de les transmettre le plus tôt possible.
STANISLAS DRAPEAU.
Agent général en Canada.
MAISON DE COMMISSION DE L'Ami de la Religion et de la Patrie.
Québec, 12 Dec. 1849.

LA DISCUSSION
SUR LES AFFAIRES DE ROME.

A rendre à ce bureau :
6 NOS. de L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, contiennent toute la Discussion de l'Assemblée Nationale, en France, sur l'expédition française à Rome.
Les Discours qui composent cette discussion sont de
M. M. Pierre Leroux,
De Touqueville,
Mathieu (de la Drôme)
De la Rosière,
Le Général Cavaignac,
Victor Hugo,
De Montalembert,
Victor Hugo, et
Odilon Barrot.
Prix des 6 numéros.—1\$-64.
Québec, 30 nov. 1849.

BAZAR
de la Société Charitable des Dames
Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FEVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'école des Filles sous la direction des Sœurs de la Charité.
Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-dessus mentionnées.
Mesdames FAN YELSON,
" MASSUE,
" PAINCHAUD,
" ROY,
" WOULSEY.
Mesdames, McCord, Duval, Lelièvre et U. Tessier, tiendront la table de rafraîchissements.
Par ordre,
JOSEPHTE MASSUE,
Secrétaire.
Québec, 7 Décembre, 1849.

POUR SAN-FRANCISCO.

DÉPART DES STEAMERS de New-York.
les 1er et 15 de chaque mois.
STEAMERS POUR CHARGES :
SALON de l'arrière \$125,
de l'avant \$100
CABINE d'en bas \$90,
Steerage \$65
POUR LA HAVANE,
1re Cabine \$100,
2de. \$90
Steerage \$50
DE PANAMA A ST. BLAS,
Cabine \$225
Steerage \$100
Do à ST. DIEGO.
Cabine \$250
Steerage \$125
Do SAN-FRANCISCO,
Cabine \$300
Steerage \$150
PAQUEBOTS A VOILES,
Partant de New-York chaque semaine.
POUR SAN-FRANCISCO
Cabine, de \$225 à \$250.
Steerage \$125 à \$150
Pour les autres détails s'adresser à
la Maison de Commission
de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec.
ou à J. C. ROBILARD,
86 Cedar Street
New-York, 22 novembre.

G. TALBOT.
Avocat. Établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, 1 rue-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—12e, 1849.

Mais le brave jeune homme ne savait pas nager ; à peine dans le lit du fleuve, il fut saisi par le froid, et le poids de ses bottes, l'embaras de son épée et de ses éperons neutralisant tous ses mouvements, il fut entraîné en aval par les glaçons qui s'échappaient en mugissant des arches béantes du Pont-Neuf. Un cri de détresse et d'alarme fut jeté par les mousquetaires.

—Langeac se noie ! Langeac va périr ! Au secours ! s'écrièrent-ils.

Les dix sept espions accoutumés à ce trajet dangereux étaient déjà en face de la Samaritaine (1). Aux clameurs poussées par les mousquetaires, Gaston s'arrêta, se hisse rapidement sur un jambage de la charpente qui plonge dans la Seine, et aperçoit, en effet, le malheureux Langeac qui se débat avec désespoir au milieu de l'eau.

—Gagnez au plus vite le bord, crie-t-il à ses compagnons ; quant à moi, je vais sauver M. de Langeac, ou mourir avec lui.

Et en prononçant ces paroles, il se jette dans le fleuve, et après des efforts inouïs, il parvient à atteindre le chevalier et à le ramener sur le bord, où les clercs et les mousquetaires l'attendaient avec anxiété.

Le retour de Gaston et de Langeac fut salué par la troupe avec de vénéritiques acclamations. C'était à qui serrerait la main du généreux Langeac, c'était à qui étoufferait d'embrassements son intrépide sauveur.

—Messieurs les mousquetaires, dit Gaston après avoir pris haleine, vous avez vu ce que nous étions capables de faire ; vous avez compris qu'il n'était pas nécessaire de porter une épée à son côté pour posséder quelque peu de courage et de témérité. Maintenant si vous tenez absolument à vous battre, vous n'avez qu'à dire nous sommes à vos ordres.

Nous nous déclarons vaincus, dit un mousquetaire.

—Et je vous atteste ici, interrompit le chevalier de Langeac en embrassant avec une vive impression Gaston Lecouturier, qu'entre nous c'est désormais à la vie et à la mort. Messieurs les clercs du Palais, ajouta Langeac, en ôtant noblement son imitèrent spontanément, nous vous faisons des excuses de notre incivilité, et nous vous prions de l'oublier.

Les espions ne répondirent à ces excuses qu'en se jetant dans les bras des mousquetaires du roi.

—Et à présent, clama un des espions, nous n'avons plus qu'à nous sécher, car nous sommes de vrais tritons.

—Allons chez Aubry ! crièrent les mousquetaires, nous trouverons là, bon feu, bonne chère et bon vin.

Cet Aubry tenait un jeu de paume dans la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, près l'hôtel de Sourdis, et en maison était fréquentée principalement par les jeunes officiers de la Maison Rouge du roi. Cette proposition fut acceptée, et la troupe des clercs et des mousquetaires se rendit chez Aubry. On trouva là d'autres mousquetaires, des chevaux légers, des gendarmes de la garde, auxquels Langeac raconta les événements de la journée. Puis, après s'être échauffés, on se mit à boire ; quelques clercs et quelques officiers se mirent à jouer à la paume.

Tout allait bien jusque-là, mais le démon qui ne prend ni trêve ni repos quand il s'agit de porter le trouble et la discorde parmi les hommes, vint souffler à l'oreille de cette jeunesse ardente et désœuvrée une idée, cette idole des fous, une fantaisie infernale.

Le père Bourdaloue, jésuite, commençait alors le cours de ses prédications à Paris. Dès son début il avait conquis la vogue, et ce soir-là il prêchait un sermon de charité à Saint-Germain-l'Auxerrois. Les femmes les plus belles et les plus qualifiées de la cour, les matrones les plus illustres et les plus rigides de la ville s'étaient donné rendez-vous dans le temple pour écouter la parole de Dieu, si éloquentement si savamment commentée par le jeune et entraînant jésuite.

A. de B.

A continuer.

(1) On peut consulter sur ces aventures, qui ne sont pas inventées à plaisir, un petit livre très-curieux intitulé : Faits et gestes des espions de M. le procureur-général en cette année 1669, par Sébastien Puigée, commis-greffier en la cour du parlement de Paris.—Barbin, 1670.

Parapluie de Soie perdu.

UNE personne étant allée dans différents bureaux à la Haute-Ville, croit y avoir laissé son Parapluie, prie en conséquence, les personnes qui l'auraient en leur possession, de vouloir bien en donner avis au bureau de ce journal.

CERTIFICATS

en faveur des Eaux de

PLANTAGENET.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent incriminé présente une combinaison propre à la rendre capable d'aider à une indication laxative, sera capable d'aider à une indication laxative, dans les formes aiguës de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires ou un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

A. HALL, M. D.

Professeur de chimie, Collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet M. Chs. LaRocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agissait doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt, etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT,

M. R. C. S. L.

Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérants, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydrosies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, et leurs propriétés anti-acide et anti-émétique. Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues purgatives que l'on débite en si grande profusion est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premiers (contenant pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER.

Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer ma confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence que cette eau détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué. Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage, accordent à reconnaître leur efficacité et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami,—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux ont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché. J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

L. H. MASSON, M. D.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on s'en sert comme préservatif, et de purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D.

27 mai, 1849.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC. Les membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque qui est commencée, l'on est obligé d'exiger la rentrée de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois.—Ces livres sont en nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapportés immédiatement.

EDMOND LANGEVIN, Ptre.

Bibliothécaire I. C. Q.

Salle de lecture, 8 oct., 1859.

H. S. DALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 33 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Québec, 6 juin 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N.º. 14, Haute-Ville. Québec, 28 mai 1848.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean; adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau. Québec, 19 sept. 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

2 RUE LA-FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Frès du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

Maintenant en débarquement, et a vend par le soussigné.

HUILE DE LIN, double bouillie, BRIQUES A FEU marqué "enrri." GENEVIEVRE de "DecKuyppers" CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie. Québec, 2 juillet 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desossés, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849.

digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?

HAUTES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous serez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accroissent à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; que le public en juge par lui-même.

Drs. W. Nelson, J. C. Bibeaud, J. E. Coderre, J. L. Leprohon, L. U. Masson, P. E. Picault, W. Fraser, G. W. Campbell, L. F. Tavernier, Drs. E. H. Trudel, H. Mount, A. McCallloch, R. L. McDoull, J. Crawford, F. Badgley, A. Hall, S. C. Sewell, P. J. Ledue.

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-ville.

MARTIN RAY, Agent,

Québec, 2 juillet, 1849.

VIN et PILLULES DES BOIS

DR. HALSEY.

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pinte. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition) on est exposé à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni méasse, ni régissée, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes le plus remarquables du pays, et des principales plantes exotiques du monde connu, y compris le CERISIER SAUVAGE et la SALSE-PAREIL, au moyen d'un admirable appareil chimique, qui sépare les propriétés vraiment médicinales, de celles qui sont inutiles et retiennent seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation humaine.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

DES PILULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU Dr. HALSEY,

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétives. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

BUREAUX DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE. AU CANADA!

Stanislas Drapeau, Propriétaire, AGENT GENERAL, COMMISSIONNAIRE & CONSIGNATAIRE POUR l'Angleterre, l'Ecosse, la France et les Etats-Unis d'Amérique,

PRENDRE la liberté d'informer MM. les Marchands et autres habitants du Canada, que, vu l'ère nouvelle qui s'ouvre pour le Commerce de cette colonie par la libre navigation du St. Laurent, aux bâtiments de tous les pays étrangers, il vient de prendre des arrangements avec des Correspondants spéciaux, à l'étranger, qui lui permettent de se charger des Commandes des Commerçants, Marchands ou autres personnes de ce pays, pour l'achat de toutes Marchandises, Journaux, Modes, Objets d'Art et de Luxe, Meubles, Instruments de Musique, Vins et autres Objets, &c., qu'ils voudront retirer des Marchés d'ANGLETERRE, de la FRANCE ou des autres pays de l'EUROPE.

Le Soussigné ose espérer que le choix qu'il a fait de ses Correspondants lui méritera une part de la confiance publique. Il aime aussi à faire remarquer que ses Correspondants s'engagent à faire jour, aux personnes qui s'adresseront à notre Maison de Commission, de tous les avantages possibles tant sous le rapport des prix que de la qualité des objets.

Il recevra également toutes les consignations extérieures pour le Canada. STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie, et AGENT GÉNÉRAL du CANADA.

Agents-Correspondants. ANGLETERRE.—Londres.—MM. LOYSEL et CIE, 35, Essex Street, Strand. FRANCE.—Paris.—MM. BIGOT et CIE, 8, Place de la Bourse. ETATS-UNIS.—New-York.—M. J. C. ROBILARD, 80, Cedar Street. Québec, 30 Novembre, 1849.

ANNONCES PARISIENNES.

101 CARTES COLORIÉES, CARTONNÉES et RELIÉES POUR 20 FRANCS.

ATLAS UNIVERSEL, HISTORIQUE et Géographique, par HOUZE.

Autorisé le 1er Juin 1849, par l'Université de France. Donnant les divisions et modifications territoriales de toutes les nations aux époques importantes de leur histoire, avec notice sur tout les faits historiques et l'indication des lieux où ils se sont accomplis.

Arrêté du grand-maître de l'Université de France qui approuve et autorise l'Atlas Universel de Houze:—Le ministre du département de l'instruction publique et des cultes, grand-maître de l'Université. Vu la déclaration du conseil de l'Université, arrêtée: Le dit ouvrage est admis pour être placé dans les bibliothèques des lycées et des collèges. Fait à Paris, le 1er juin, 1849.

Le secrétaire du conseil, GUINAULT. Pour ampliation:—Le chef du secrétariat, COLLIN.

Détail des 101 cartes composant l'ATLAS UNIVERSELLE, le seul avec lequel on puisse apprendre l'histoire et la géographie. Pour des détails au prochain numéro.

L'ATLAS est magnifiquement relié et orné des plus délicieuses arabesques enluminées d'or. Les cartes sont coloriées à la main avec un soin tout particulier. Chaque carte ne revient qu'à 20 centimes, à peine le prix du coloriage. C'est la dernière limite du bon marché. Pour référence, s'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—12 déc.

MÉCANISME NERVEUX. FABRIQUE D'HORLOGERIE. AU COMMERCE DU CANADA.

BREVETES HENRI CAPT & CIE. MEDAILLE de S. A. R. Monseigneur le Prince de Joinville. de Bronze obtenue à l'Exposition de l'Industrie de 1844. No. 13, RUE D'ALGER ST.-HONORÉ, PARIS.

Informez que leur Etablissement offre un assortiment des plus complets et des plus riches de l'Europe, consistant en Horlogerie, Bijouterie, Pendules, Pierres de musique, &c. Exposition d'un Pendule, avec huit oiseaux chantant en chœur. Une liste des prix, avec modèles, sera expédiée sous peu aux différents agents d'Amérique. S'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, seul agent pour le Canada.—3 déc.

LA TRIBUNE SACRÉE, Revue Mensuelle. 64 pages, format in-8vo, imprimé sur beau papier.

BUREAU: Rue Neuve-St.-Augustin, No. 49, à Paris. Contient des Discours, Sermons, Mandements, Dominicales, Sujets de circonstances, Morceaux complets (points d'analyse), par les principaux prédicateurs de la France et de l'étranger. Cette revue contient la matière de 6 volumes in-8vo, véritable manuel du Prédicateur et des amis de la littérature sacrée, et ne coûte que 15 francs, par an. On s'abonne en Canada, (chez le seul agent), à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—3 décembre, 1849.

PIANOS DE LA CELEBRE MANUFACTURE DE PLEYEL.

On trouve dans les magasins de PLEYEL & Cie., un choix considérable de PIANOS neufs de tout genre, et notamment un nouveau modèle de PIANOS DROIT, à cordes obliques, qui ne laisse rien à désirer pour l'éclat et la force du son, la promptitude du clavier et l'élégance de la forme. La maison PLEYEL ayant à cœur d'entretenir les nombreux ouvriers qu'elle a conservés dans ses ateliers, est décidée à faire de grands sacrifices sur les prix, vu la crise générale monétaire. EXPORTATION.—Pianos spécialement fabriqués pour résister aux influences atmosphériques des pays d'outre-mer. On expédie au Canada directement ou par l'entremise de la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—3 décembre, 1849.

HISTOIRE UNIVERSELLE de l'EGLISE CATHOLIQUE.

29 vols. In-8vo. 5 fr. chaque. Par M. l'abbé RORHACHER, 2de. Édition. Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, Professeur au Séminaire de Nancy. 2de. Édition. On annonce une seconde édition de cet Ouvrage. Le succès de la première, tirée d'abord à 1,500, puis à 2,700 exemplaires, et complètement épuisée avant d'être achevée, rend tout éloges superflus. L'auteur revêt avec soin l'édition nouvelle, et il invite ses lecteurs à lui transmettre leurs observations en les adressant par écrit aux Éditeurs. Il se propose de combattre d'une manière plus directe les critiques modernes et d'apporter à l'ouvrage le Conseil provincial de Paris. L'ouvrage formera 29 volumes in-8. Le tome premier paraîtra dans le courant de janvier prochain; les suivants régulièrement de mois en mois. Le prix de chaque volume est de 5 fr. chez Gaume frères, à Paris. Pour référence, s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—30 nov. 1849.

ORNEMENTS D'EGLISE. SPÉCIALITÉ.

ORNEMENTS.—ÉTOFFES.—BRODERIES.—GALONS D'OR et d'ARGENT.—LINGES, &c. Paris. Pour référence s'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie, où des spécimens seront en montrés prochainement.—30 nov. 1849.

RUE DE PROVENCE, No. 5, à Paris. PRIMES DONNÉES POUR RIEN!! PARAISSANT chaque MOIS, Abonnement: 15 francs. LE FOYER DOMESTIQUE, 15 F. JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE.

POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c. POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc. POUR LES DEMOISELLES, dessins de broderies, gravures de modes, patrons nouveaux, travaux d'aiguille, musique, anecdotes.

Dans chaque numéro, des articles spéciaux sur l'agriculture et l'horticulture, avec indication des meilleurs procédés. Par une heureuse combinaison, tout abonné reçoit immédiatement, pour rien, une GRANDE et MAGNIFIQUE GRAVURE du prix de 15 fr. ou à son choix, 10 morceaux de Musique nouvelle des auteurs les plus en vogue.—On s'abonne en Canada, à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES.

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT BASSE-VILLE. —AVIS—

VENTE du soir par le soussigné, Marchandises Sèches. Hardes faites, Quincaillerie etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été. Conditions.—COMPTANT. P. O'DOUD, Québec, 16 mai 1849. F. & C.

Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de l'Islet. J. D. LEFÈVRE, Registrateur. Islet, 11 Octobre 1849.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE. AGRANDISSEMENT!

Programme pour l'Année 1850.

U MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pa es, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière: nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appelons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lectures, a dit le prince de l'éloquence latine, "Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres: Religion, Economie Politique, Science, Arts, Philosophie, Eloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigramme suivante que nous adoptons:

"Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser les enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche. Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Québec, Octobre, 1849.

Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler eu d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

SOMMAIRE DES LECTURES AU SALON.

RELIGION.

Influence de la civilisation chrétienne en Orient. Le culte de Marie. Les scandales de Paris. De l'Écriture Sainte. De l'existence de Dieu. Le dimanche en Angleterre et en France.

POLEMIQUE.

Considérations sur l'état général du protestantisme. Un Sermon de Diderot. Des associations religieuses. L'athéisme allemand et le socialisme français. L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française.

LEGENDES.

St. François Xavier, St. François de Sales.

ÉTUDES CONTEMPORAINES.

Marie Nicolas Fournier, de la Condamine, évêque de Montpellier. Hippolyte Vioteau. La maison de l'Espion. Le Cardinal Maury. Etat religieux du monde, La logique et les faits sur les maximes gallicanes, Éloge de Charles Nodier. De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES.

De l'impossibilité du hasard dans les choses de ce monde, Roger Bacon, Le peuple.

ÉTUDES POLITIQUES.

Essais d'histoire parlementaire de la Grande Bretagne.—William Pitt, La Jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise. Les Polonais dans la Révolution européenne.

ÉTUDES D'ECONOMIE SOCIALE.

Des Hospices, Conseils d'un grand père pour l'éducation de ses petits-fils, Des caisses d'Épargnes.

VOYAGES.

Scènes de voyages dans l'Amérique du sud, Voyage du père Marquette au Mississippi, Voyages et recherches en Egypte. Voyage archéologique à Ninive.

ÉTUDES SUR LE MOYEN-ÂGE.

Excursion en Bourgogne, Études sur l'Égypte ancienne.

LITTÉRATURE.

Un drame de la Chouannerie; épisode de 1794.

La cloche du marchand. Un rêve de l'impératrice Joséphine. La cathédrale de Cologne. Le souterrain de Neaulles. Esther. La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique. Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique.

La leçon d'une sœur. Les bains de Lavey. Landais. Tableaux Bibliques. L'Espérance. Une nuit au calvaire. Le plus malheureux. Fragment d'un voyage autour du monde. L'installation d'un curé. Le départ d'un curé. Le Stubut Mater de Pergolèse. La conquête du trépassé. Chambord. Aux Enfants.

La raitte des Enfants.—dialogue. L'Église de la Madeleine. Le chien invalide. Une tempête d'eau douce. La vallée des morts. Esto.—1793. Le Fauteuil de Molière à Pézinas. Richard Cromwell. Le franc bigre. Le Prétrophobe de la ferté-sous-Jouarre. La vocation. Une lecture de Roman. Un amateur. Le dernier duc de Normandie. La baye-des-trépassés, Ahélar, Toi qui passas 30 ans dans l'exil, ne reviens pas dans ta patrie, le désespoir t'y attend.

L'ombre d'Éric, L'homme devant l'orage. L'Empereur de la Doctrine chrétienne. Le Jeudi-Saint à St.-Louis du Missouri. Cour Divine. Le député sortant. Une chasse aux nègres-marons. Louis Antoine de France. Une lecture à l'hôtel de Rambouillet. Pèlerinage en Lorraine. Providence. Histoire de Pierre de Lusignan dit le Victorieux. L'Église St. Vincent de Paul. L'orgue de Fribourg. La prière du soir par une tempête. Les muses. Les enfants. L'Esprit du mal. Le suicide. Environs de Jérusalem; Gâteau des Rois. Terre! Terre!

St. Patrice et l'Irlande. L'arc-en-ciel.

ÉTUDES HISTORIQUES.

Les Steppes de Hongrie, Études physiologiques sur la France, Esquisses dramatiques sur la révolution française, Jean Chouan, Du clergé espagnol, Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie, Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz, Journées des 2 et 3 Sept. 1792, La Russie et la Servie, Historiens modernes de la France, Un épisode des massacres de Sept. 1792, La Russie et le Danemark, La Santa-Casa, Le bois des lauriers, La colline des Autici, Notice sur l'Église St. Louis des Invalides, La nuit du 15 Sept. 1843 à Athènes, Les Basiliques de Rome, De l'Orient et des ordres de Chevalier, Strasbourg, Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de France.

Les basiliques patriarcales de Rome, Versailles, Souvenirs de la Trappe.—Les trappistes, De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs, sous Psammétique, jusqu'à la conquête d'Alexandre, Les trappistes, De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs, sous Psammétique, jusqu'à la conquête d'Alexandre.

ÉTUDES ARTISTIQUES.

De l'état actuel et des destinées de l'art en France, Les moines artistes, Les moines agriculteurs, Les moines religieux, Des établissements d'éducation ecclésiastiques, L'orateur chrétien, Le doigt de Dieu, Les Sermons de M. Lacordaire, par Alex. Thomas, Sur les rapports chrétiens entre les maîtres et les serviteurs. Méditations sociales, religieuses et littéraires, Liberté de l'Église, Espérance d'un catholique, Paris religieux.—Esquisses de mœurs, Paris religieux.—Esquisses de mœurs.

ÉTUDES PHILOLOGIQUES.

Études sur l'histoire de l'Éloquence en France, Du mouvement des races humaines. Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg,

ÉTUDES SCIENTIFIQUES.

Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg,

AVIS. LES personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND, Trésorier. Québec, 8 Oct. 1849.

A LOUER. PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI. Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 19 sept. 1849.

MARTIN RAY, Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT des EAUX DE PLANTAGÈNE. C'est le seul dépôt dans Québec. Québec 28 sept. 1849.

Nouvel Etablissement. Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme IMPRIMEUR Libraire et Papetier. RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, Haute-Ville, QUÉBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillois et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Encriers, Pupitre portatif, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler tout un catalogue sera publié dans le cours de la semaine. Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part de patronage public. J. T. Brousseau. Québec, 28 mai, 1849.

CRITIQUES LITTÉRAIRES. Des romanciers modernes, De la prétendue infériorité des chrétiens dans les œuvres de l'esprit.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs, George Sand, Victor Hugo, M. Honoré de Balzac, MM. Alphonse Karr et Jules Janin, Sainte Beuve, Charles Nodier, ÉTUDES MORALES. Le philanthrope, L'homme pirogue, MÉLANGES HISTORIQUE. De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge, Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carnel, Monsieur Vincent, L'Exilé, Marius chez les Druides, Des Maronites et des principales populations du Liban, CRITIQUES RELIGIEUSES. L'Université jugée par elle-même, Le monopole destructeur de la religion et des lois, De la situation religieuse.

BIOGRAPHIES. L'abbé Lacordaire, L'abbé de Ravignan, M. de Chateaubriand, M. Berryer, Alp. de Lamartine, Montalembert, Mgr Affre, O. Barrot, Sir Robert Peel, Lord Brougham, Le gén. Cavaignac, Benj. Franklin, Washington, Abd-el-Kader.

JOS GAUVIN, No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC. Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie. dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public. Rue La Fabrique, Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

CHARLES BAILLARE PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12. Québec, 4 Juillet 1849.

Bureau du prêt aux Incendies. HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849. L'AVIS est par le présent donné à ceux de Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échû: qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er décembre prochain ils seront tous indistinctement poursuivis. FELIX GLACKEMEYER.

Guitares Françaises. DE la manufacture de Hussan et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés. AUSSI. Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

Pour être publié. LE LIVRE DES FORMES LÉGALES pour la TRANSACTION DES AFFAIRES adapté pour l'usage DES MARCHANDS, COMMIS, OUVRIERS, FERMIERS, ainsi qu'à toutes les personnes dans la vie privée. AUSSI.

Table de Profit et d'Escompte; table d'intérêt à 6 et 7 par cent; table d'échange en Angleterre sur différent taux, venant depuis neuf jusqu'à seize par cent de premium; le courant converti en sterling et les sommes d'argent convertis en piastres et cents. Par W. H. RICHMOND, Auteur de la "Tenure des Livres en partie double. Prix: 6s-3d par copie, payable lors de la livraison de l'ouvrage. Cet ouvrage est publié en anglais. On s'abonne aux bureaux de ce journal. Québec, 14 nov. 1849.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Chelins et demi par année, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s: payable à la fin de chaque semestre.

AVANTAGES.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$5) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois. Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous..... 25c. Chaque insertion subséquente..... 10c. Pour dix lignes et au-dessous..... 35c. Chaque insertion subséquente..... 10c. Pour chaque ligne ensuite..... 4c. Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance. Montréal..... MM. E. R. Fabre, écr. Trois-Rivières..... P. Nourie, écr. Répigny..... A. Dallaire, Juste Sherbrooke..... D. V. St. Cyr, Stanstead..... Mr. Pabbé Champoux Pointe Lévy..... Paul Thibodeau, Just Beaufort..... Chs. LeTollier, écr. St. Thomas, (en bas)..... J. D. Lépine, écr. N. P. Islet..... L. Balleentyne, écr. St. Anne la Postière, Ls. Moreau, écr. N. P. St. Charles, (Riv. Boyer)..... Dr. Ls. Labrecque, écr. Isle-Verte..... H. Roy, écuver. Rimouski..... John Heath, écr. N. P. St. Simon..... Chs. Frs. Caron, écr. Beausport..... Mr. Pabbé Bernani Château-Richer..... L. C. LeFavre, écr. Lotbinière..... J. Filteau, écr. N. P. St. Eustache, (Dist. M.) Dumais Robin. St. Jean Port-Joly..... L. Z. Duval, écr. N. P. Malabar..... Mr. Pabbé Godbout. St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Beaudet. St. Michel..... B. Pouliot, écr. N. P. St. Denis, (en bas)..... F. Jorre, écr. N. P. St. Roch des Andoches..... L. Tremblay, écr. N. P. Rivière du Loup, (en bas)..... J. B. Pouliot, écr. Ste. Foye..... Mr. B. Marquette Trois-Pistoles..... P. Fournier, écr. St. Germain..... H. Tanquay, March. Rivière Ouelle..... Thos. Bégin, Inst.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.